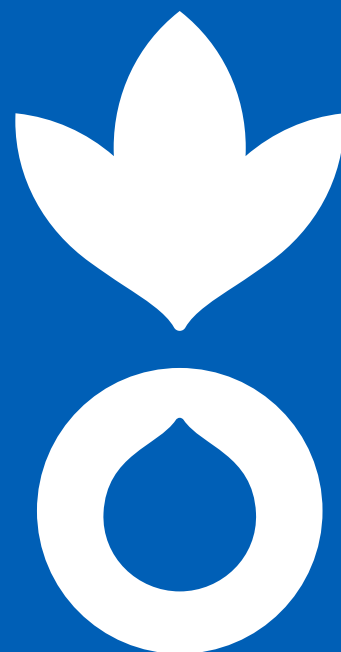


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE NIGER



POINTS SAILLANTS

- Bonne disponibilité du pâturage mais déficits localisés (Diffa, Zinder, Tahoua)
- Ressources en eaux d'abreuvement suffisantes dans la majorité des sites suivis
- Baisse des feux de brousse
- Bon état corporel du cheptel
- Légère baisse des prix des animaux, notamment caprins
- Marchés céréaliers en baisse notable reflétant des mesures d'interdiction d'exportation
- Termes de l'échange TDE caprin mâle-céréales globalement favorables aux éleveurs
- Légère amélioration du contexte sécuritaire : baisse des vols de bétail et incidents armés



Le dispositif des sites sentinelles de surveillance pastorale est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) du ministère de l'Élevage du Niger.

Les enquêtes de terrain concernent 25 sites sentinelles répartis dans les régions d'Agadez (2 sites), Diffa (4 sites), Maradi (4 sites), Tahoua (8 sites), Tillabéri (3 sites) et Zinder (4 sites). Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données cartographiées par Action contre la Faim sont en fonction des thématiques reconnues sensibles par la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) dans les différentes zones de collecte ainsi que par les leaders d'éleveurs.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) et est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

TABLE DES MATIERES

Points saillants	1
Contexte	4
Situation pastorale.....	4
Concentration et mouvements.....	4
Disponibilité des pâturages	5
Ressources en eau et sources d'abreuvement des animaux.....	7
Feux de brousse.....	8
Note d'état corporel et état de santé des animaux	9
Vols de bétail, conflits et insécurité	11
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral et disponibilité d'aliment pour bétail	13
Situation des marchés	14
Marchés à bétail et des produits agricoles	14
Termes de l'échange	17
Conclusion	18
Perspectives et recommandations	18
Informations et contacts	19
Partenariats.....	19
Financements	19

CONTEXTE

Au Niger, la période de décembre 2025 à janvier 2026 marque la fin de la récolte et le début de la libération des champs. Cela se traduit par les mouvements de transhumance et la réduction des concentrations de bétail dans les zones pastorales. Des mouvements précoces vers les zones agricoles non-libérées occasionnent souvent des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ainsi pour prévenir les conflits et les feux de brousse, les autorités à tous les niveaux, souvent avec l'appui des partenaires, ont intensifié les actions de sensibilisation pour la cohésion sociale et le comportement responsable autour des ressources partagées.

L'application effective des mesures prises par l'Etat sur l'interdiction d'exportation des produits alimentaires de base tels que le mil, le sorgho, le niébé a également marqué la période. Ces dispositions se sont traduites par bonne disponibilité de denrées alimentaires à des prix très accessibles dans tout le pays.

Sur le plan sécuritaire, la zone des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger), la région de Diffa et la bande sud de Maradi (frontière avec le Nigeria des départements de Guidan Roumdji et de Madarounfa) font toujours face à l'insécurité qui perturbe l'activité pastorale malgré la disponibilité des ressources.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

Au cours de la période de décembre 2025 à janvier 2026, la concentration des animaux a été moyenne sur la moitié des sites (55%) et signalée forte sur plus d'un tiers des sites sentinelles communautaires (voir Figure 1).

Les niveaux élevés de concentration ont été observés dans les zones pastorales de Tahoua (Tillia, Talemcess), de Maradi (Mayahi) ; de Zinder (Gouré et Tanout) et Diffa (Gueskéro). Les fortes concentrations sont en baisse par rapport à la période précédente (33% de sites contre 55% en octobre-novembre 2024) . Cette situation s'explique par la libération des champs des zones agricoles, ce qui augmente les espaces de pâturage aux éleveurs. Sur le reste des zones surveillées, la concentration du bétail a été jugée faible.

Concernant les mouvements des animaux, deux types majeurs ont été observés par les sentinelles. Il s'agit d'une part des arrivées précoces des animaux signalées à Tahoua en provenance des zones nord de Tillia ; au sud de Guidan Roumdji en provenance de Dakoro nord, et à Belbédji en provenance de Bermo et Aderbissinat. Il s'agit d'autre part de l'arrivée massive dans la zone pastorale de Kellé région de Zinder.

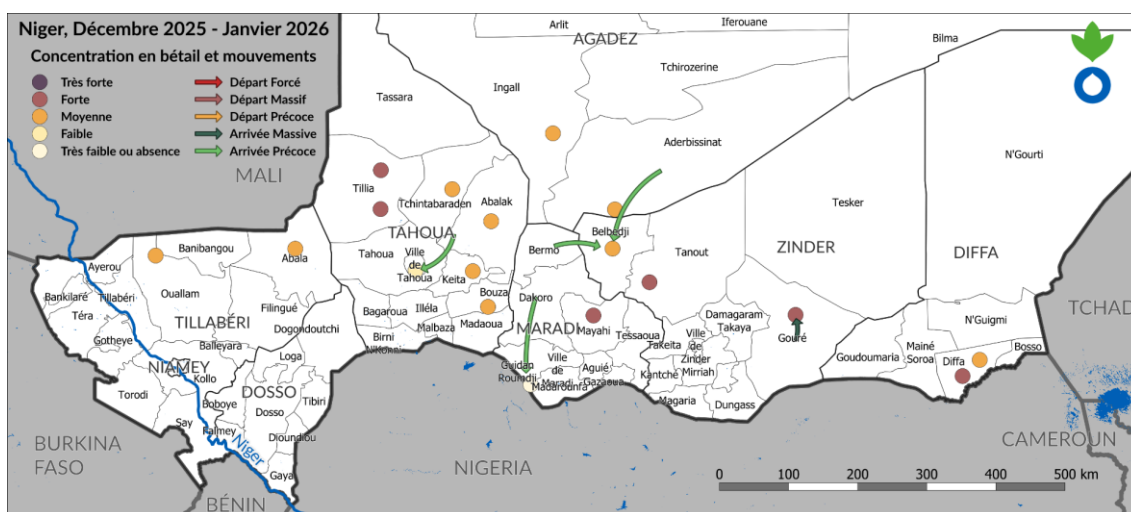


Figure 1 – Concentration du bétail de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

DISPONIBILITÉ DES PATURAGES

La

Figure 2 présente l'état de la couverture de biomasse durant la période de décembre 2025 à janvier 2026. Les données satellitaires font ressortir une bonne couverture de biomasse allant de 50% à plus de 80% pour les zones (agro)pastorales du pays.

Cependant, quelques zones de faible couverture sont observées. Il s'agit des zones d'Abala (région de Tillabéri), du nord de Tchintabaraden (région de Tahoua) ; du nord Tanout (région de Zinder). Un déficit de couverture assez important est notamment à signaler au niveau des départements de N'Gourti, Goudoumaria, Mainé Soroa (Diffa), au nord du département de Tesker (Zinder), et au niveau des zones pastorales d'Agadez (Aderbissinat, Iférouane, Tchirozerine).

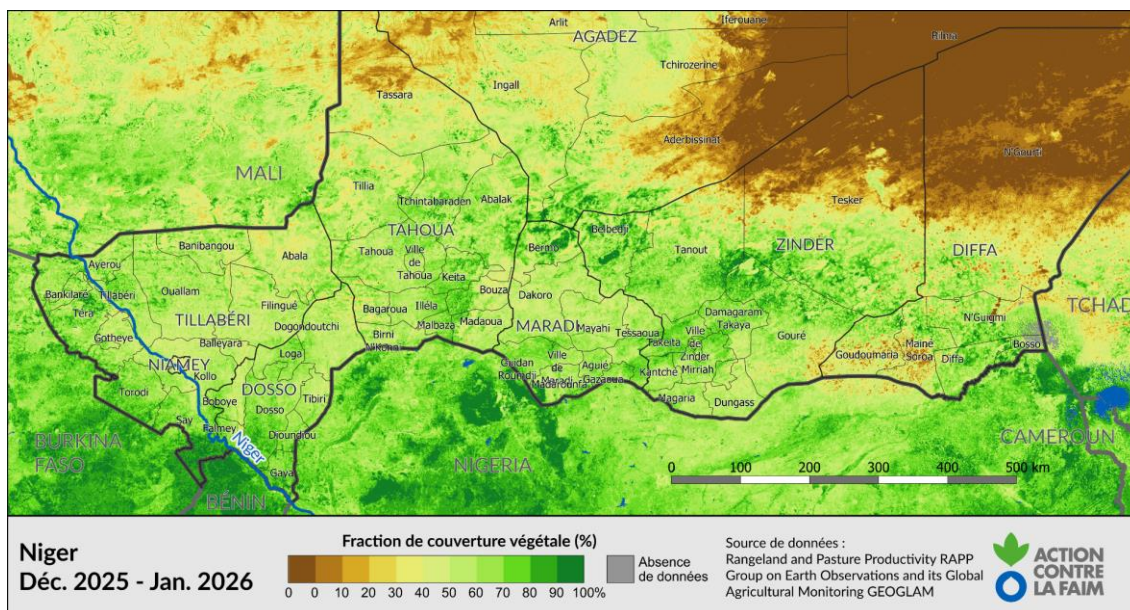


Figure 2 – Fraction de couverture végétale de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

La Figure 3 montre l'anomalie normalisée de la production de biomasse comparée à la moyenne de la même période des 25 dernières années (depuis 1999).

L'analyse de la biomasse (décembre 2025 – janvier 2026) révèle une production globalement supérieure à la moyenne pour le pays et donc une disponibilité fourragère excédentaire sur la majorité des zones pastorales et agropastorales. Des déficits localisés persistent néanmoins au nord de Tillia et nord de Bouza (région de Tahoua) ; à Bosso (région de Diffa), Gouré (région de Zinder) et Gaya (région de Dosso). Ces disparités pourraient induire des mouvements précoces du bétail vers les zones mieux pourvues.

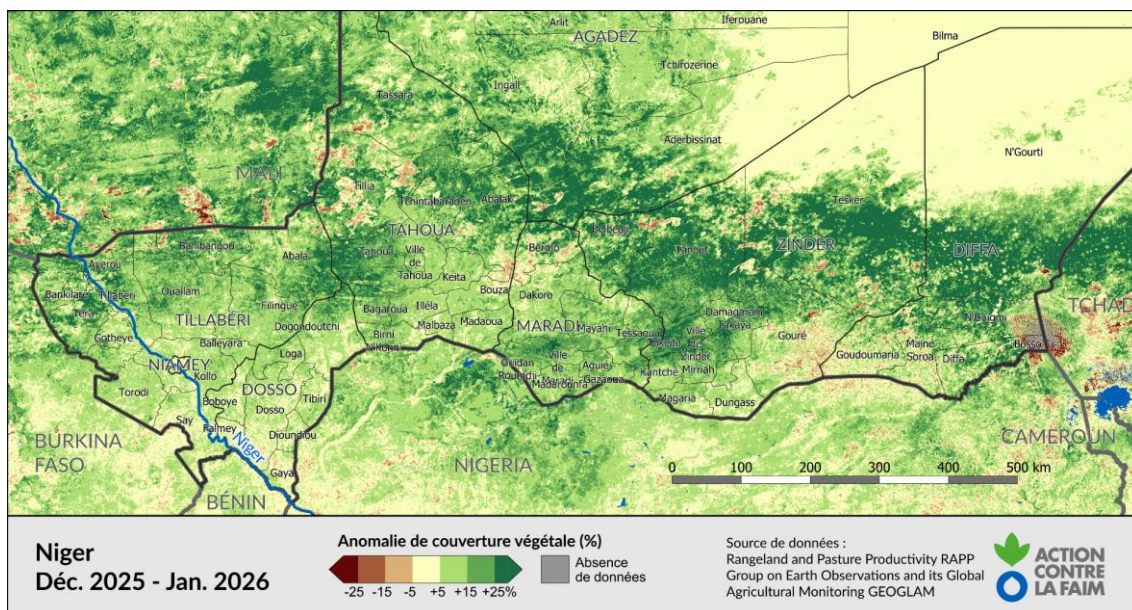


Figure 3 – Anomalie de couverture végétale observée de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

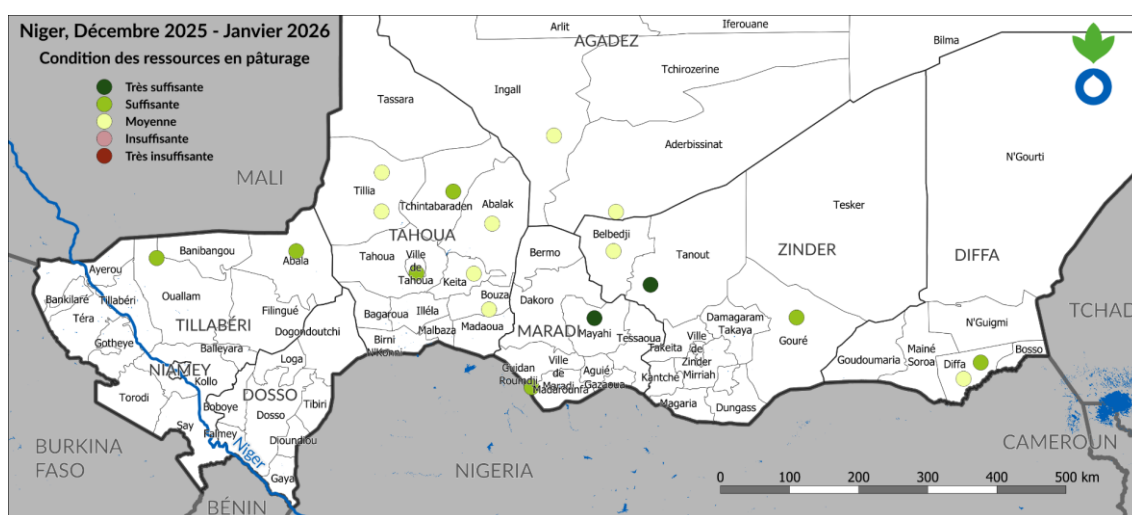


Figure 4 – État des ressources en pâturage d'octobre à novembre 2025 sur le Niger

Pour décembre 2025 à janvier 2026, les informations rapportées par les relais sentinelles soulignent également une bonne disponibilité des ressources en pâturage au niveau de tous les sites suivis. Le pâturage est jugé suffisant à très suffisant sur plus de 50% des sites suivis, de niveau moyen sur l'autre moitié (voir Figure 4). Aucun cas critique n'est rapporté.

Ces constats sont corroborés par les données satellitaires qui indiquent une couverture végétale satisfaisante sur l'ensemble des zones. Cette situation montre néanmoins une détérioration progressive par rapport à la période précédente où le pâturage était suffisant à plus sur plus de 70% des sites suivis.

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES D'ABREUVEMENT DES ANIMAUX

La Figure 5 illustre les anomalies de présence d'eau de surface observées sur l'ensemble du territoire nigérien au cours de la période allant de décembre 2025 à janvier 2026.

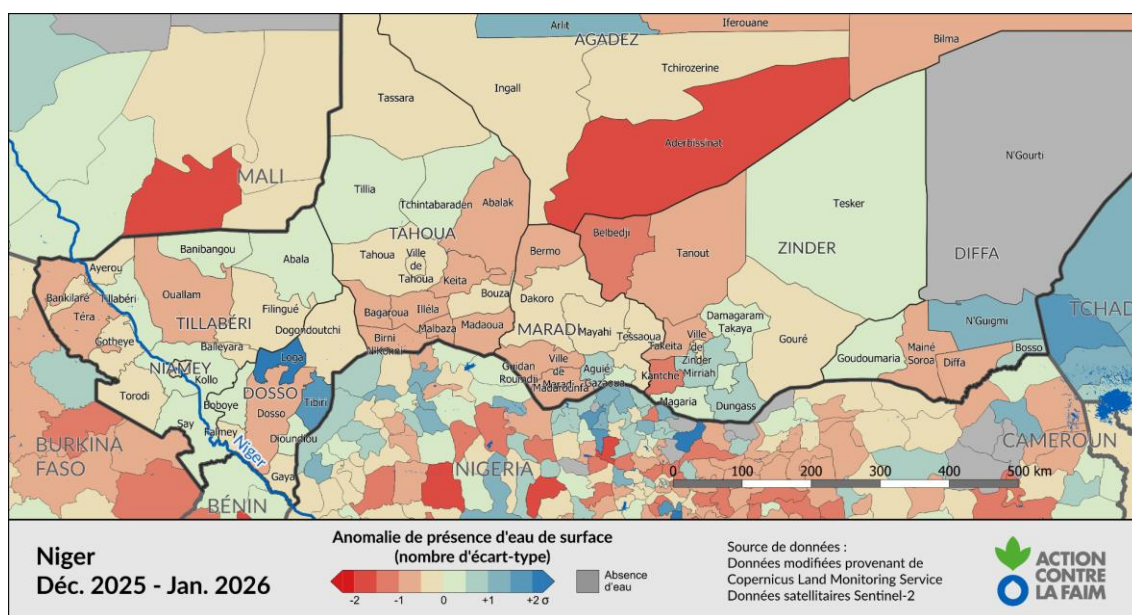


Figure 5 – Anomalie de présence d'eau de surface de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

L'anomalie de présence d'eau de surface est globalement positive au niveau de la majorité des zones pastorales et agropastorales du pays, comparativement à la moyenne de la même période ces 5 dernières années (2020-2024).

Quelques poches présentant une anomalie de présence d'eau de surface négative : il s'agit notamment de Ouallam, Téra, Torodi, Gotheve, Bankilaré, Ayerou (région de Tillabéri) ; Bouza, Abalak, Illéla, Bagaroua, Konni, Madaoua, Malbaza (région de Tahoua) ; Bermo, Dakoro, Guidan Roumdji, Madarounfa (région des Maradi) ; Kantché Belbédji, Takeita, Tanout, Gouré (région de Zinder) ; Dosso, Doutchi, Gaya (région de Dosso), et Aderbissinat, Ingall (région d'Agadez).

La disponibilité des ressources en eau de surface remontée par les sentinelles est jugée moyenne sur la moitié des sites; suffisante pour près de 39% de sites suivis au cours de la période de décembre 2025 à janvier 2026 (

Figure 6).

Cela signifie que la majorité des sites disposent encore d'une quantité d'eau suffisante pour le bétail en cette période post-hivernale. En revanche, des sentinelles ont signalé

une insuffisance en eau de surface à Gouré, due probablement à la concentration d'animaux signalée dans cette zone.

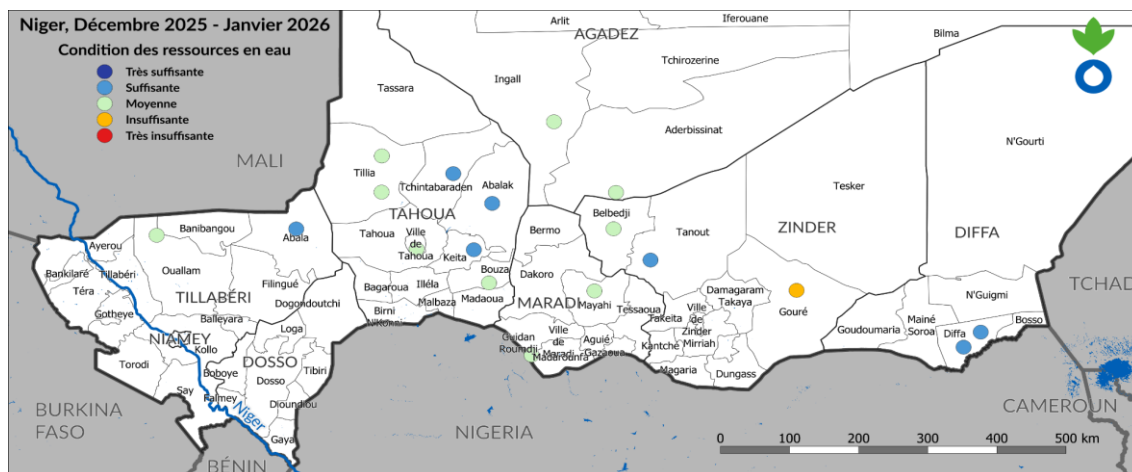


Figure 6 – État des ressources en eau de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

Les informations rapportées par les sentinelles indiquent que les principales sources d'abreuvement du bétail durant la période sont constituées à 61 % de puits, 22 % de mares et plus de 16 % de forages, traduisant ainsi le tarissement progressif des mares saisonnières (

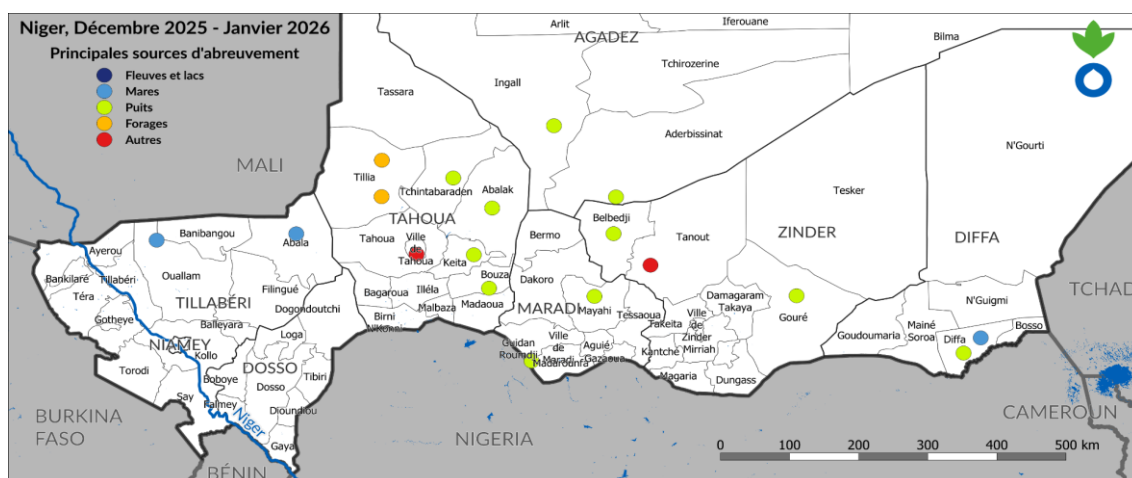


Figure 7).

Figure 7 – Sources principales d'abreuvement de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

FEUX DE BROUSSE

Au cours de la période de décembre 2025 à janvier 2026, environ 39% des sentinelles ont rapporté des cas de feux de brousse de taille allant de petite à très grande, contre 66% pendant la période d'octobre à novembre 2025. Cette diminution de feux de brousse pourrait s'expliquer par les mesures déployées (sensibilisation, bande pare-feu). Ces cas de feux de brousse signalés concernent la région de Tahoua (Tillia, Talemcess, Tchinta, Abalak), d'Agadez (Ingall, Aderbissinat), de Zinder (Gouré) ainsi que de Diffa (Gueskérou).

Il convient de rappeler que les feux de brousse sont généralement accidentels, souvent déclenchés par des feux de cuisine mal éteints. Leur propagation dépend fortement du degré d'assèchement du couvert végétal et de la vitesse du vent.

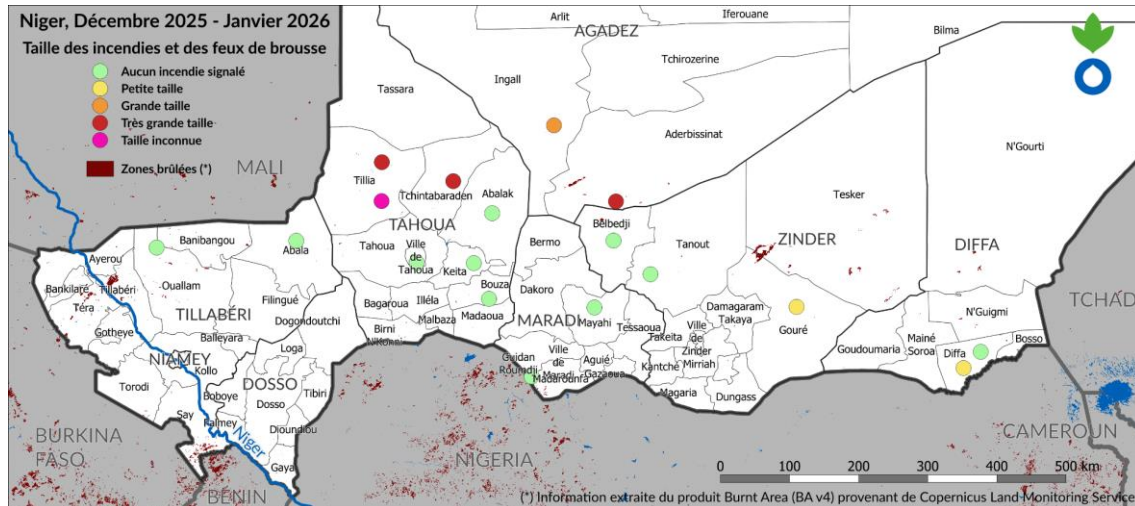


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

NOTE D'ÉTAT CORPOREL ET ÉTAT DE SANTÉ DES ANIMAUX

L'appréciation de la Note d'État Corporel (NEC) des petits ruminants (caprins et ovins) indique que 67% d'entre eux présentent un bon état corporel dans les sites suivis, tandis que 33% affichent un état passable (Figure 9).

Cette tendance montre une régression par rapport à la période précédente (d'octobre - novembre 2025) au cours de laquelle 72% des animaux étaient jugés en bon état d'embonpoint et 28% en état passable sur les mêmes sites suivis.

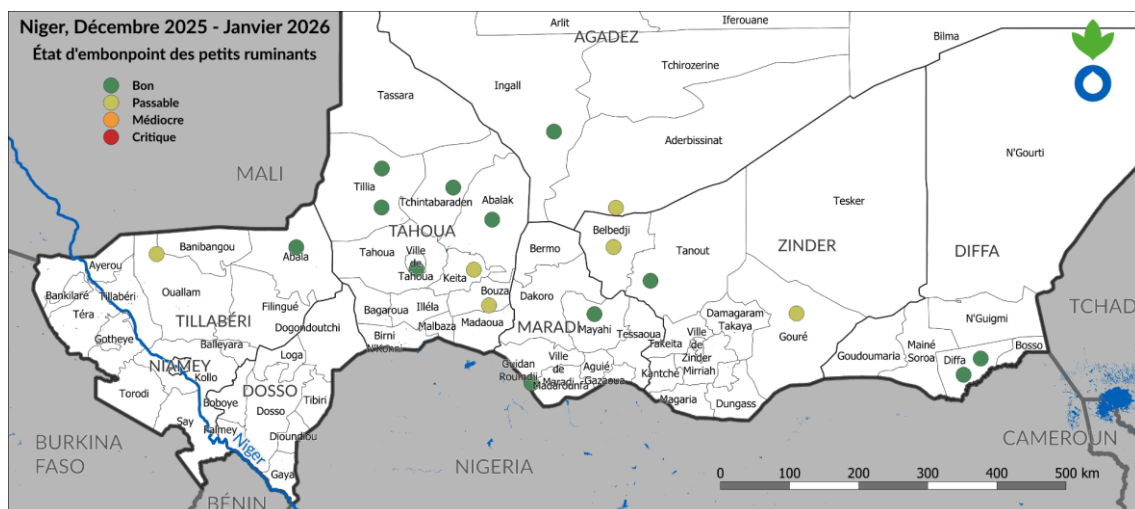


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

Pour les gros ruminants (Figure 9), la situation de l'état d'embonpoint rapportée par les sentinelles est assez bonne pour 72% des sites suivis et passable pour 28% d'entre eux.

Cette situation positive de l'état corporel des animaux s'explique principalement par une bonne disponibilité du pâturage.

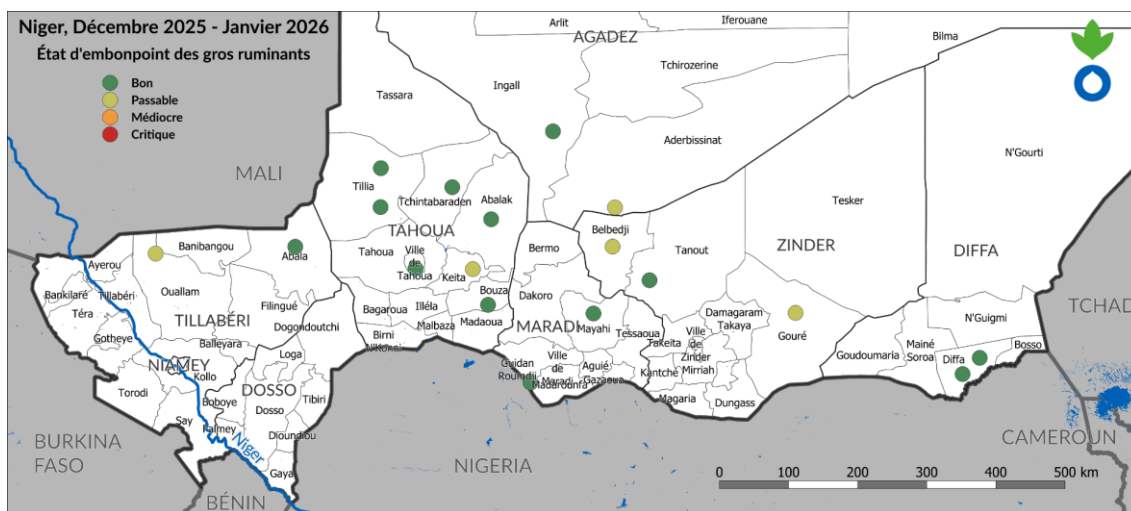


Figure 10 – État d'embonpoint des gros ruminants de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

En ce qui concerne la situation sanitaire du bétail, une baisse de cas de suspicion de maladies par rapport à la période passée a été remontée par les sentinelles : 66,6 % de cas de suspicions au cours de la période de décembre 2025 à janvier 2026, contre 77% en octobre-novembre 2025 (Figure 11). Il s'agit de la clavelée chez les ovins, la pasteurellose, le charbon bactérien, la peste de petits ruminants, la péripneumonie contagieuse bovine, le parasitisme et la dermatose.

Les maladies animales signalées durant la période sont prises en charge dans le cadre du suivi sanitaire assuré par les services techniques d'élevage de l'État et les acteurs du Service Vétérinaire Privé de Proximité (SVPP). Ces interventions s'inscrivent dans les missions régulières de surveillance, de prévention et de traitement des pathologies animales, en collaboration avec les auxiliaires para-vétérinaires et les éleveurs. Ce dispositif permet une réponse rapide aux cas détectés, contribuant ainsi à la préservation de la santé animale et à la sécurité des moyens d'existence des ménages pastoraux.

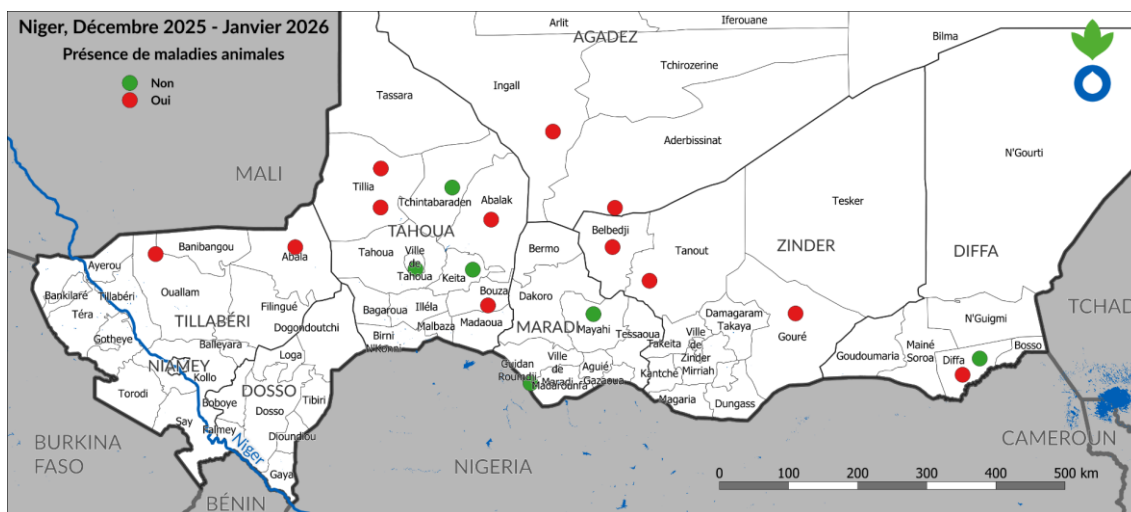


Figure 11 – Présence signalée de maladies animales de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

Au cours de la période de décembre 2025 à janvier 2026, environ 11% sentinelles ont rapporté des mortalités d'animaux dues aux maladies (Cette période se caractérise par une stabilité du taux de mortalité, égal à celui rapporté précédemment par les relais de suivi.

Figure 12). Cette période se caractérise par une stabilité du taux de mortalité, égal à celui rapporté précédemment par les relais de suivi.

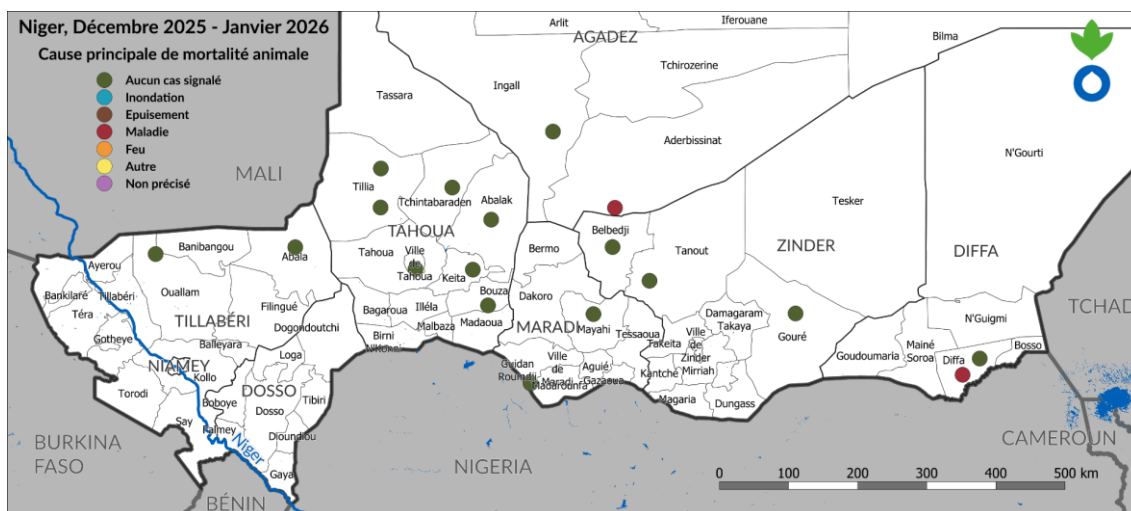


Figure 12 – Cause principale de mortalité animale de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

La période de décembre 2025 à janvier 2026 a connu une légère baisse des cas de vols de bétail rapportés par les sentinelles (Figure 13). Un tiers des sentinelles ont signalé des vols de bétail (33%), sensiblement le même taux qu'au cours de la période précédente (38%). Les régions concernées par ces cas de vols sont Tahoua, Agadez, Maradi, Diffa et Zinder. Ces actes sont le plus souvent le fait de bandits isolés, sont souvent armés.

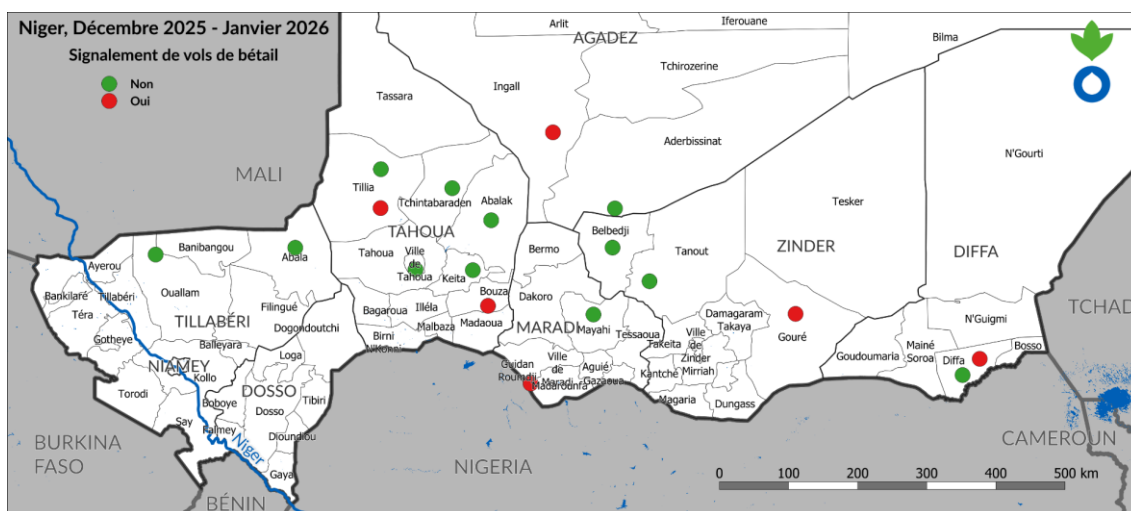


Figure 13 – Vols de bétail rapportés de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

La Figure 14 indique une hausse des conflits intercommunautaires durant la période de décembre 2025 à janvier 2026.

En effet, 16% des sentinelles ont rapporté des cas, contre 11% au cours de la période précédente (octobre à novembre 2025). Les cas signalés proviennent de la zone d'Aderbissinat (région d'Agadez), Tanout (région de Zinder) et Bouza (région de Tahoua). Ces tensions sont généralement liées à la concurrence autour des ressources naturelles partagées notamment les points d'eau et le pâturage, ainsi qu'aux différends autour des champs agricoles.

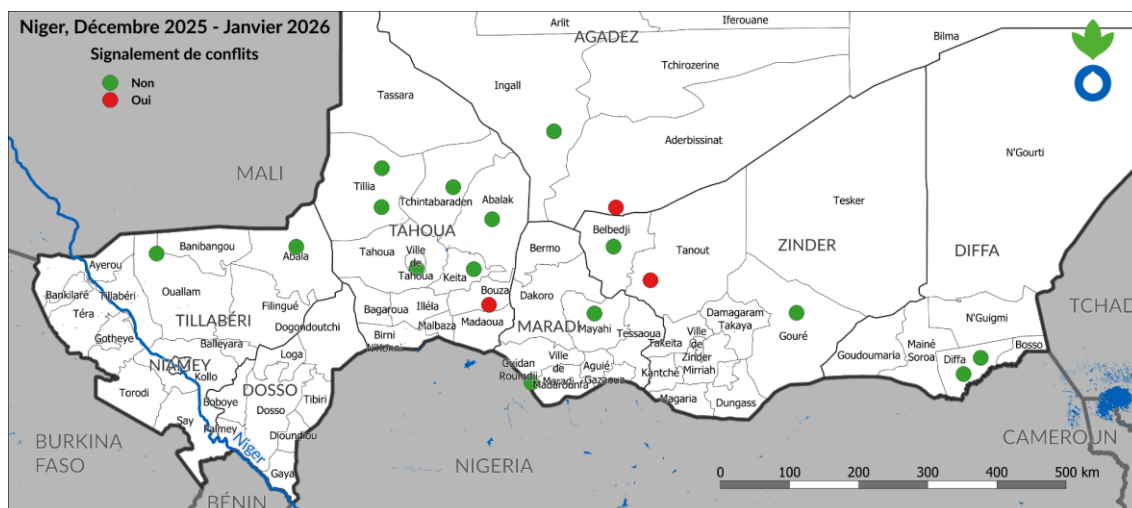


Figure 14 – Conflits signalés de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

Les incidents sécuritaires rapportés par les sentinelles pour la période de décembre 2025 à janvier 2026 (voir Figure 15) indiquent une stabilité par rapport à la période précédente. En effet, la même proportion (27%) des sentinelles ont signalé des cas d'insécurité armée. Les incidents rapportés proviennent principalement des sites suivis des régions de Tahoua, Agadez et Diffa.

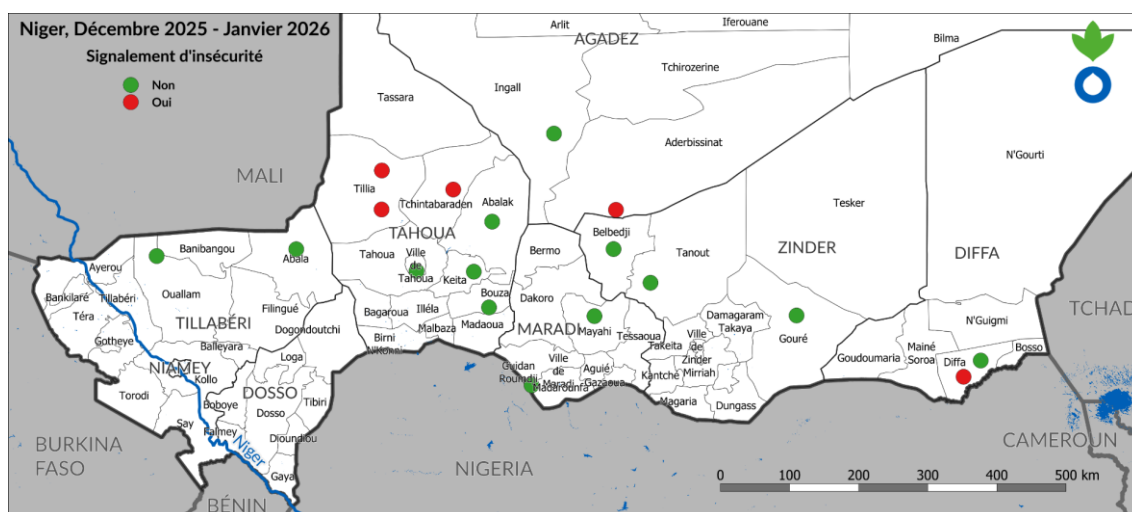


Figure 15 – Événements d'insécurité signalés de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

La Figure 16 souligne que les marchés sont restés ouverts et accessibles sur tous les sites suivis entre décembre 2025 et janvier 2026, à l'exception des zones de Talemcess (région de Tahoua) où des cas d'inaccessibilité ont été rapportés pour des raisons sécuritaires.

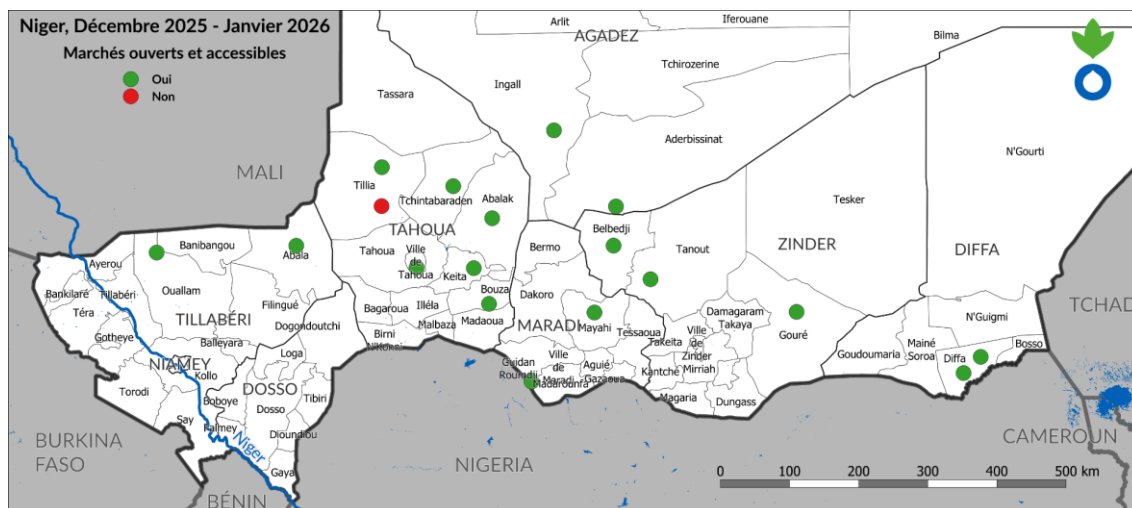


Figure 16 – Marchés ouverts et accessibles de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

La Figure 17 présente la situation des zones ayant reçu des appuis au secteur pastoral rapportés au cours de la période de décembre 2025 à janvier 2026. 33% des sites suivis ont rapporté avoir reçu un appui pour des réalisations des bandes pare-feu visant à sécuriser le fourrage, des sensibilisations à l'endroit des éleveurs pour éviter les incendies et les actes pouvant occasionner des conflits.

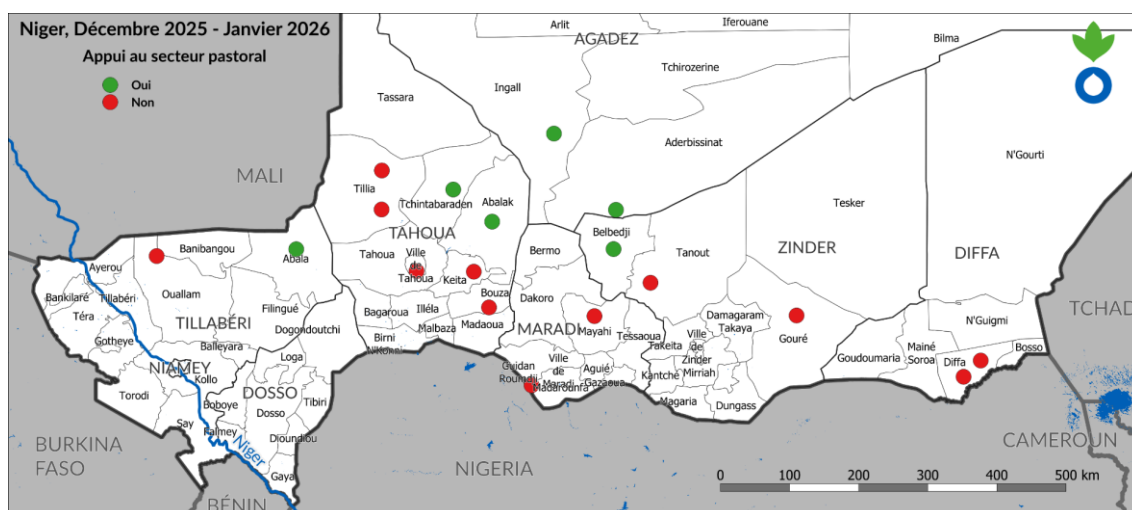


Figure 17 – Zones d'appui au secteur pastoral de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

Les informations remontées par les sentinelles au cours de la période de décembre 2025 à janvier 2026 indiquent une bonne disponibilité des aliments pour bétail sur 72% des marchés suivis (figure 18). La demande locale en aliment pour bétail est globalement faible durant cette période en raison de la bonne disponibilité du pâturage.

Cependant, il a été signalé une rareté de l'aliment pour bétail sur les marchés suivis dans les zones de Talemcess (région de Tahoua), Mangaizé (Tillabéri), Belbéjji et Tanout (Zinder).

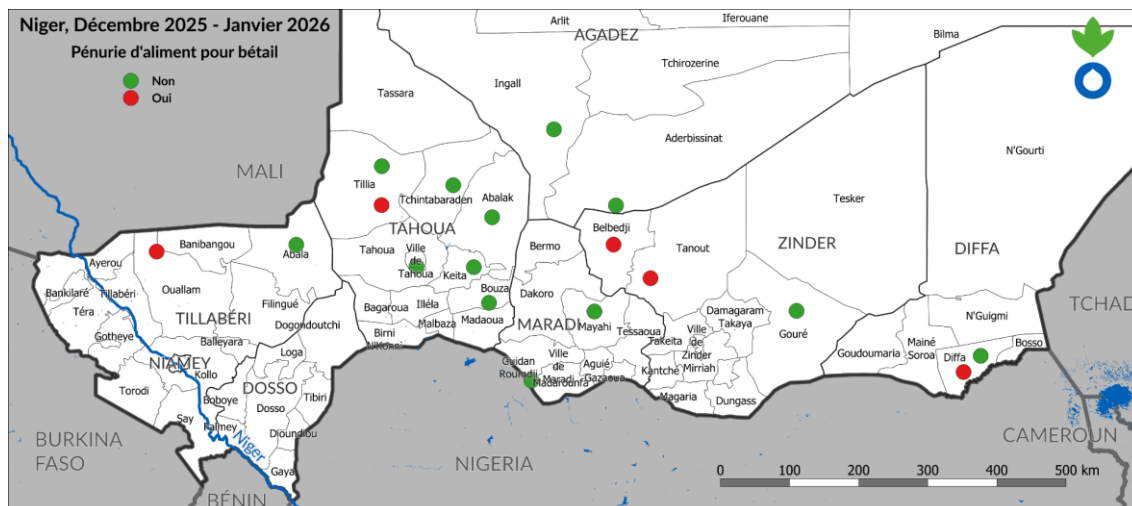


Figure 18 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS A BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Le Tableau 1 présente l'évolution des prix des céréales (riz, mil, sorgho), du bétail et de l'aliment usiné pour la période de décembre 2025 à janvier 2026.

Tableau 1 – Prix moyens relevés sur les marchés de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

Tableau 1 – Prix moyens relevés sur les marchés de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger								
Région	Département	Marché à bétail		Riz	Mil	Sorgho	Aliment pour bétail (Tourteau)	Termes de l'échange caprin contre mil
		Caprin mâle	Ovin mâle					
		FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête
Agadez	Aderbissinat	22 000	70 000	500	300	250	200	73
	Ingall	35 000	75 000	480	240	210	250	146
	Moyenne	28 500	72 500	490	270	230	225	106
Diffa	Diffa	18 950	62 700	475	178	168	158	107
Maradi	Mayahi	14 000	60 000	480	260	200	120	54
	Ville de Maradi	25 000	80 000	480	178	170	150	141
	Moyenne	19 500	70 000	480	219	185	135	89
Tahoua	Abalak	14 000	45 000	500	200	180	160	70
	Bouza	32 500	66 000	500	190	180	160	171
	Keita	21 900	94 750	600	230	158	160	95
	Tahoua	31 000	60 000	500	260	210	150	119
	Tchintabaraden	30 000	55 000	500	225	200	160	133
	Tillia	29 925	63 000	525	280	225	245	107
	Moyenne	26 554	63 958	521	231	192	173	116
Tillabery	Abala	21 000	65 500	500	240	200	200	88
	Ouallam	38 500	88 500	500	210	200	240	183
	Moyenne	29 750	77 000	500	225	200	220	132
Zinder	Belbedji	29 750	77 000	500	225	200	220	132
	Gangara	17 500	48 000	460	220	240	140	80
	Gouré	25 000	69 000	600	200	160	215	125
	Moyenne	16 000	49 500	180	170	140	130	94

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

La période de décembre 2025 à janvier 2026 a été marquée par une baisse de -3% du prix moyen des caprins sur l'ensemble des marchés suivis (Tableau 2) pouvant s'expliquer par une baisse de la demande sur les marchés, malgré le bon état corporel des animaux. Il est à noter une hausse du prix moyen du caprin mâle sur les marchés suivis de Tillabéry.

Comparativement à la même période de l'année 2025, la variation des prix moyens du caprin a globalement enregistré une légère baisse de -4 % sur l'ensemble des marchés suivis.

Tableau 2 – Évolution du prix moyen du caprin mâle par région en FCFA/tête

Région	Déc. 2025-Jan. 2026 (FCFA/tête)	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Agadez	28 500	30 000	-5	23 000	+24
Diffa	18 950	19 480	-3	23 221	-18
Maradi	19 500	25 000	-22	21 125	-8
Tahoua	27 036	28 236	-4	26 236	+3
Tillabéri	29 750	23 250	+28	29 667	+0
Zinder	19 500	20 500	-5	20 750	-6
Ensemble régions	24 508	25 271	-3	25 505	-4

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

Par rapport à la période précédente, le prix moyen des ovins a enregistré globalement une légère hausse de +2 % sur l'ensemble des marchés suivis (tableau 3). Cette tendance masque toutefois d'importantes disparités régionales puisque des hausses marquées ont été observées à Tillabéri (+32 %) et Agadez (+12 %), traduisant une demande locale soutenue comparativement à d'autres régions enregistrant des baisses modérées.

Les prix moyens des ovins pour toutes les zones suivies restent sensiblement les mêmes que celui d'octobre-novembre 2024.

Tableau 3 – Évolution du prix de l'ovin mâle par région

Région	Déc. 2025-Jan. 2026 (FCFA/tête)	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Agadez	72 500	65 000	+12	63 750	+14
Diffa	62 700	70 283	-11	58 375	+7
Maradi	70 000	80 000	-13	62 667	+12
Tahoua	63 821	65 800	-3	66 752	-4
Tillabéri	77 000	58 500	+32	66 521	+16
Zinder	55 500	55 833	-1	55 375	+0
Ensemble régions	65 425	64 451	+2	64 688	+1

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

Les données rapportées par les sentinelles pour la période de décembre 2025 à janvier 2026 indiquent une baisse globale de l'ordre de 4% sur le prix moyen du riz sur l'ensemble des marchés suivis.

En comparaison avec la même période de l'année précédente (décembre 2024 - janvier 2025), une baisse beaucoup plus marquée de 29 % est observée, traduisant une amélioration notable de l'accessibilité économique du riz. Cette évolution s'explique non seulement par une augmentation de la production mais aussi par les mesures de restriction à l'exportation du riz qui ont contribué à maintenir une offre abondante au niveau national.

Tableau 4 – Évolution du prix du riz par région

Région	Déc. 2025-Jan. 2026 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	490	490	0	695	-29
Diffa	475	425	+12	719	-34
Maradi	480	480	0	692	-31
Tahoua	521	582	-10	708	-26
Tillabéri	500	500	0	655	-24
Zinder	413	423	-2	667	-38
Ensemble régions	488	509	-4	692	-29

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

Durant la période de décembre 2025 à janvier 2026, les données recueillies sur les marchés suivis indiquent une baisse globale de l'ordre de -3% du prix moyen du mil sur l'ensemble des marchés (Tableau 5).

Cette tendance pourrait également s'expliquer par les mesures d'interdiction de l'exportation des céréales, entraînant une augmentation de l'offre sur les marchés. En comparaison avec la même période de l'année précédente (décembre 2024 - janvier 2025), une baisse globale de -21% des prix a été observée. Au-delà des mesures en termes d'exportation, la bonne disponibilité des produits céréaliers tout au long de l'année a contribué à stabiliser ces marchés.

Tableau 5 – Évolution du prix du mil par région

Région	Déc. 2025-Jan. 2026 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	270	268	+1	370	-27
Diffa	178	150	+18	289	-39
Maradi	219	180	+22	293	-25
Tahoua	238	272	-13	273	-13
Tillabéri	225	220	+2	301	-25
Zinder	197	191	+3	298	-34
Ensemble régions	224	231	-3	283	-21

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

À l'instar du mil, le prix du sorgho a enregistré une baisse globale de -3% au cours de la période de décembre 2025 à janvier 2026 (Tableau 6). Une exception est toutefois notée dans la région de Diffa, où une hausse de 19% a été rapportée.

En comparaison avec la même période de l'année précédente, une baisse globale de -27% du prix moyen du sorgho est observée sur l'ensemble des marchés suivis.

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho par région

Région	Déc. 2025-Jan. 2026 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	230	230	0	310	-26
Diffa	168	141	+19	256	-34
Maradi	185	175	+6	265	-30
Tahoua	197	229	-14	257	-23
Tillabéri	200	195	+3	277	-28
Zinder	180	163	+10	248	-27
Ensemble régions	194	200	-3	263	-27

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

Le prix moyen de l'aliment pour bétail a aussi enregistré une hausse globale de 11% sur les marchés suivis des régions au cours de cette période de décembre 2025 à janvier 2026, comparé à la période précédente (Tableau 7).

Comparativement, à la même période de l'année passée, on note également une hausse globale du prix moyen de l'aliment pour bétail de +3%.

Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail (Tourteau) par région

Région	Déc. 2025-Jan. 2026 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2024-Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	225	195	+15	200	+13
Diffa	158	150	+5	150	+5
Maradi	135	135	0	178	-24
Tahoua	183	162	+13	185	-1
Tillabéri	220	200	+10	224	-2
Zinder	162	140	+15	123	+31
Ensemble régions	180	163	+11	174	+3

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales ACF

TERMES DE L'ÉCHANGE

Pour la période de décembre 2025 à janvier 2026, les termes de l'échange (TDE) caprins contre mil restent globalement favorables aux éleveurs tout comme pour la période précédente (Tableau 8). Cette stabilité résulte de la baisse des prix des céréales observée sur les marchés. Cette situation cache cependant des disparités car sur certains marchés suivis des régions de Diffa, Agadez, Zinder et Maradi, on enregistre une détérioration de TDE. Comparativement à la même période de l'année passée, les TDE affichent également une hausse significative ce qui semble aller dans le sens d'une amélioration durable du pouvoir d'achat pastoral dans ces régions. Les ménages pastoraux bénéficient d'une conjoncture économique positive, leur permettant de mieux couvrir leurs besoins alimentaires.

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange TdE caprin mâle contre mil par région

Région	Déc. 2025-Jan. 2026 (kg/tête)	Oct.-Nov. 2025 (kg/tête)	Variation (%)	Déc. 2024-Jan. 2025 (kg/tête)	Variation (%)
Agadez	106	112	-6	62	+70
Diffa	107	130	-18	80	+33
Maradi	89	139	-36	72	+24
Tahoua	114	104	+10	96	+18
Tillabéri	132	106	+25	98	+34
Zinder	99	107	-8	70	+42
Ensemble régions	109	109	+0	90	+21

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale ACF

Malgré cette tendance globalement favorable pour les éleveurs, les TDE restent défavorables dans certaines zones pastorales (Figure 18). Il s'agit de poches localisées dans les régions de Tahoua, de Maradi, d'Agadez de Tillabéri et de Diffa, où les TDE sont inférieurs à 90 kg/tête. Ces situations s'expliquent par une combinaison de facteurs : concentration élevée de bétail et contraintes sécuritaires affectant la fluidité des échanges. Dans ces zones, les ménages pastoraux disposent d'un pouvoir d'achat réduit.

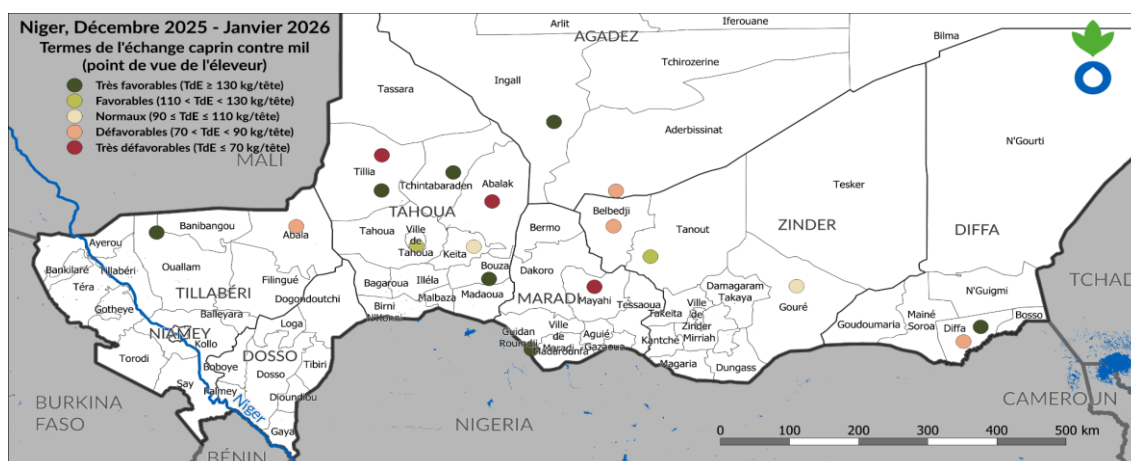


Figure 19 – Termes de l'échange caprin contre mil de décembre 2025 à janvier 2026 sur le Niger

CONCLUSION

La période de décembre 2025 à janvier 2026 reste caractérisée par une bonne disponibilité du pâturage ainsi que des eaux, assurant un abreuvement du bétail dans la plupart des zones pastorales.

Sur les marchés suivis, il est observé une baisse des prix des animaux et des céréales. Il a été aussi observé que les termes de l'échange restent globalement favorables pour les éleveurs dans la majorité des sites suivies.

L'état d'embonpoint du cheptel, aussi bien pour les petits que pour les gros ruminants, est globalement jugé bon. La période a connu une baisse des vols de bétail, des cas de suspicion de maladies animales et une stabilisation des incidents sécuritaires.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Pour les organisations pastorales :

- Renforcer les actions de sensibilisation afin de prévenir et de lutter contre les feux de brousse,
- Intensifier la sensibilisation des éleveurs sur l'importance d'une transhumance apaisée, en mettant l'accent sur le respect des couloirs de passage et la coexistence harmonieuse avec les communautés agricoles.
- Promouvoir les bonnes pratiques sanitaires à travers des campagnes de sensibilisation sur la vaccination systématique et le déparasitage du bétail, en vue de prévenir les maladies et d'améliorer la productivité animale.

Pour les services de santé animale :

- Intensifier la surveillance épidémiologique dans les zones pastorales à risque,
- Renforcer l'appui conseil de proximité en direction des populations pastorales.

Pour l'État et ses partenaires :

- Accroître les financements et anticiper la mise en œuvre des bandes pare-feu, notamment dans les zones à forte densité de biomasse, afin de prévenir les feux de brousse et protéger les ressources fourragères,
- Assurer le maintien de la disponibilité et de l'accessibilité des céréales, en particulier pour les ménages vulnérables,

- Renouveler les stocks tampons en céréales et en aliments pour bétail pour faire face aux périodes de soudure et aux chocs climatiques.

Pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Continuer à appuyer l'État dans la sécurisation du pâturage (notamment à travers la réalisation de bandes pare-feu) et les campagnes de vaccination de masse pour renforcer la résilience sanitaire du cheptel,
- Poursuivre le plaidoyer pour une mobilisation accrue des ressources en faveur du secteur de l'élevage,
- Maintenir et renforcer la production ainsi que la diffusion régulière des bulletins de surveillance pastorale, afin d'anticiper les risques et d'éclairer la prise de décision.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'informations merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Abdou Hamidine (ACF-Niger) – ahamidine@ne.acfspain.org
- Issa Ibrahima (ACF-Niger) – iibrahima@ne.acfspain.org
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF-ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org
- Wamanka Sow (ACF-ROWCA) – wsow@wa.acfspain.org
- Raúl Cerón Grillo (ACF-ROWCA) – rgrillo@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données se fait sous le partenariat avec la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR), la Direction Technique de la Direction Générale du Développement Pastoral, de la Production et des Industries Animales (DGDP/P/IA) du ministère de l'Élevage du Niger.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements de l'Union Européenne et de la coopération Suisse.



Cofinancé par
l'Union européenne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC